

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 106 (1925)

Rubrik: Senats-Protokoll

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Senats-Protokoll — Procès-verbal du Sénat

Processo verbale del Senato

Procès-verbal de la 17^{me} séance du Sénat de la Société Helvétique des Sciences Naturelles du 14 juin 1925 à 11 heures, au Palais fédéral à Berne

Présidence du Prof. M. Lugeon, président du Comité central, à Lausanne.

Sont présents: 46 délégués.

MM. J. Amann, P. Arbenz, H. Bachmann, P. Beck, J. Briquet, Mademoiselle F. Custer, MM. P. Dufour, H. Fehr, F. Fichter, E. Fischer, W. Frei, R. Gautier, G. Geilinger, A. Gockel, F. Gonseth, P. Gruner, A. Hagenbach, A. Heim, K. Hescheler, G. Hochreutiner, B. Huber, E. Hugi, M. Lugeon, A. Maillefer, P.-L. Mercanton, A. Nadig, P. Niggli, B. Peyer, A. Pfähler, A. Pictet, A. de Quervain, F. de Quervain, P. Revilliod, J. Roux, E. Rübel, Fr. Sarasin, P. Sarasin, H. Schinz, W. Schmassmann, G. Senn, P. Steinmann, H. Strasser, F. Vital, P. Vogler, E. Wilczek, R. Zeller.

Se sont excusés:

MM. O. Billeter, H. Blanc, A. Brun, F. Bühlmann, A. Ernst, K. Geysler, G. Keller, R. La Nicca, F. Leuthard, E. Pittard, H. Rehsteiner, F. Rothpletz, C. Schröter, H.-G. Stehlin, A. Theiler.

Le président, en ouvrant la séance, fait part du décès de l'un des membres du Sénat, M. le Prof. D^r C. Tarnuzzer. L'Assemblée s'associe à l'hommage qui est rendu à sa mémoire.

Le président félicite M. le Prof. D^r A. Heim, lauréat de la fondation Marcel Benoist. Des tirés à part du discours qui a été prononcé par le Prof. Girardin à l'occasion de la remise du prix sont déposés sur le bureau.

Approbation du procès-verbal de la 16^{me} séance. Ce procès-verbal qui a paru dans les « Actes » de 1924 est approuvé sans modifications.

Réception des comptes et du rapport des vérificateurs des comptes pour 1924. Le rapport de la trésorière, le résumé des comptes de la Caisse centrale et des Commissions sont remis en épreuves, aux délégués au Sénat. Le rapport de MM. les vérificateurs des comptes est lu par M. le D^r Amann. Ils sont admis sans modifications pour être soumis à l'Assemblée générale.

Crédits ouverts aux Commissions à prélever sur la Caisse centrale. Les demandes qui sont parvenues au Comité central sont accordées dans les limites suivantes:

	Demandé	Accordé
Commission pour la Protection de la Nature .	fr. 600	fr. 300
Commission de l'Electricité atmosphérique . .	» 100	» 100

Le président fait remarquer que le budget qu'il va soumettre au Sénat est très serré et qu'il est indispensable de relever le niveau de la Caisse centrale, qui, à la fin de chaque année, est gênée pour payer la facture des « Actes ». Il propose donc de maintenir le crédit ouvert à la Commission pour la Protection de la Nature à fr. 300 comme en 1925.

Le D^r *P. Sarasin* expose au Sénat les tâches que la Commission voudrait entreprendre et demande une augmentation de crédit, dès que ce sera possible.

Budget pour 1926. Le budget suivant, qui avait été distribué à l'avance aux délégués, est adopté sans modifications, de la façon suivante:

<i>Budget</i>	
<i>Entrées</i>	<i>Sorties</i>
Cotisations d'entrée fr. 150	Session annuelle fr. 500
Cotisations annuelles » 11,700	Impression des Actes » 10,000
Versements de la Bibliothèque de la ville de Berne » 2,500	Impression des Nécrologies » 2,000
Unions internationales » 2,500	Unions internationales » 2,500
Intérêts » 3,100	Crédits pour les Commissions » 400
Divers » 100	Oeuvres d'Euler » 100
	Honoraires » 2,500
	Administration » 2,800
	Divers » 200
Total <u>fr. 20,050</u>	Total <u>fr. 21,000</u>

Demandes de subvention à la Confédération pour 1926. Le Comité central a reçu les demandes suivantes, qu'il considère comme justifiées et qu'il est prêt à transmettre au Département de l'Intérieur:

<i>Commission Géologique</i>	fr. 60,000
<i>Commission des Glaciers</i>	» 8,000
<i>Commission des Publications</i>	» 8,000
<i>Commission Géodésique</i>	» 37,000
<i>Commission Géotechnique</i>	» 7,000
<i>Commission du Concilium Bibliographicum</i>	» 5,000
<i>Commission pour l'exploration du Parc national</i>	» 1,000
<i>Commission Hydrobiologique</i>	» 2,000
<i>Commission des Cryptogames</i>	» 1,500
<i>Commission des Bourses de Voyage</i>	» 2,500
<i>Commission Phytogéographique</i>	» 5,000
<i>Commission du Jungfraujoeh</i>	» 2,000
<i>Société suisse de Chimie</i>	» 2,500
(pour les « <i>Helvetica Chimica Acta</i> »)	
<i>Table annuelle des Constantes</i>	» 1,000
<i>Société Zoologique</i>	» 2,500

A reporter en francs suisses fr. 145,000

	Report en francs suisses	fr. 145,000
<i>Société Botanique</i>	»	1,500
<i>Société Paléontologique</i>	»	3,000
<i>Société Entomologique</i>	»	1,500
<i>Unions internationales</i>	»	1,993
	Total en francs suisses	<u>fr. 152,993</u>

Le détail des crédits demandés pour les Unions internationales est le suivant:

<i>Conseil international de Recherches</i>	fr. français	250
<i>Union de Géodésie et de Géophysique</i>	»	3,200
<i>Union Astronomique</i>	»	1,500
<i>Union Mathématique</i>	»	250
<i>Union de Physique</i>	»	200
<i>Union de Biologie</i>	»	500
	En francs suisses, env.	1,593
<i>Union de Chimie</i>	francs suisses	400
	Total, francs suisses	<u>1,993</u>

Ces demandes ont fait l'objet des remarques suivantes :

Le Prof. *Heim*, au nom de la Commission Géologique, demande le rétablissement de l'ancien crédit de fr. 60,000 en montrant que la Commission remplit, dans des conditions exceptionnellement économiques, les fonctions d'un service d'Etat. Il demande en outre à la Confédération un crédit extraordinaire de fr. 15,000 à fr. 25,000 pour solder un arriéré des frais d'impression.

Le Prof. *Niggli*, au nom de la Commission Géotechnique, légitime l'augmentation de la demande de crédit de fr. 5000 à fr. 7000 par les recherches que la Commission désire entreprendre afin de trouver dans le pays de nouvelles ressources en engrais naturels, en roches et sources radioactives, en roches filoniennes et en roches pour empierrement de routes.

Le Dr *Rübel*, au nom de la Commission Phytogéographique, décrit le plan de travail de cette Commission. Le Dr *Briquet* insiste sur la belle série des travaux de cette Commission et sur la nécessité d'obtenir un subside pour assurer la continuation de ces recherches.

Le Prof. *A. de Quervain*, président de la Commission du Jungfrau-joch, répondant à une demande du Président central, explique que la Compagnie du chemin de fer de la Jungfrau n'a pas encore tenu ses engagements concessionnels en faveur de la station scientifique. Il espère que les recettes de la Compagnie permettront bientôt de régler cette affaire, mais, en attendant, la Commission ne peut se passer de la subvention de la Confédération.

Le Dr *P. Revilliod*, au nom de la Société Paléontologique, demande que la subvention soit portée de fr. 2000 à fr. 3000, ce qui permettrait de publier le volume n° 45 des Mémoires de la Société, qui est prêt pour l'impression.

Le Dr *A. Pictet*, au nom de la Société Entomologique, justifie la demande d'une subvention de fr. 1500 destinée à faciliter la publication de la monographie des insectes de la Suisse.

Le Prof. *Gonseth*, au nom de la Société Suisse de Mathématique, expose que, jusqu'ici, les mathématiciens n'ont pas bénéficié de l'appui réservé aux autres sciences, malgré le rôle fondamental que jouent les mathématiques dans tous les domaines. Les mathématiciens suisses doivent publier leurs travaux dans des revues étrangères et c'est pour éviter cela qu'ils projettent la publication d'une revue suisse en se réservant, le moment venu, de demander au Sénat d'appuyer une demande de subvention à la Confédération de fr. 3000 environ.

Les demandes de subventions ayant rencontré l'approbation du Sénat, elles seront transmises au Département de l'Intérieur.

A propos de la subvention en faveur du Conseil international de Recherches, le *Président* signale qu'à l'assemblée de juillet 1925 à Bruxelles, l'ordre du jour porte comme objet l'admission des nations au Conseil international de Recherches. La Société Helvétique des Sciences Naturelles a proposé, au début de l'année, l'accès de tous les pays faisant partie de la Société des Nations et en avait informé le Conseil fédéral. Celui-ci, dans une lettre que le Comité central vient de recevoir, a donné comme instructions aux délégués de « se rallier à toute proposition qui serait faite d'admettre immédiatement et sans conditions les Puissances centrales dans le dit Conseil et dans les Unions scientifiques qui en dépendent ».

Le Dr *Vital*, chef du Secrétariat au Département de l'Intérieur, montre que la décision du Comité central était justifiée à l'époque à laquelle elle a été prise, mais qu'elle ne cadre plus avec la politique suivie actuellement par le Conseil fédéral.

Session de 1926. La Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles invite la S. H. S. N. à tenir à Fribourg sa session de 1926, et elle propose la nomination de M. le Prof. S. Bays comme Président annuel. Cette double proposition est acceptée par le Sénat qui préavisera dans ce sens à l'Assemblée générale administrative. Le Sénat témoigne sa reconnaissance par ses applaudissements. Le Prof. *Bays* dit la joie avec laquelle la Société Fribourgeoise s'apprête à recevoir nos sociétaires; elle y mettra tout son savoir-faire et tout son cœur.

Membres honoraires. Sont proposés comme membres honoraires :

Prof. Dr Alf. Wegener, à Graz, géophysicien.

Prof. Emile Haug, à Paris, géologue.

Dr Gérold Stahel, à Paramaribo, botaniste.

MM. les Prof. *Fischer*, *Mercanton* et *Lugeon* parlent à l'appui de ces candidatures.

Le Sénat renonce à voter au bulletin secret; il approuve, à main levée, la présentation de ces candidats à l'Assemblée générale administrative.

Le *Président* fait remarquer que les nominations de nos membres honoraires se font sans plan bien défini et il expose les intentions du

Comité central qui désire fixer un nombre maximum de membres honoraires, répartis équitablement entre les spécialités. Le Comité central voudrait aussi que la proposition d'élection lui soit soumise avec le préavis des sociétés spécialisées. Le président prie les membres du Sénat d'adresser éventuellement leurs remarques à ce sujet avant le Sénat de 1926.

Désignation de délégués. Désirant que la nomination des délégués de la S. H. S. N. à diverses institutions tombe à la même époque que le renouvellement des Commissions de la S. H. S. N., le Sénat approuve la désignation des délégations suivantes, pour une période de six ans à partir du 1^{er} janvier 1926.

Au Concilium Bibliographicum: Prof. Dr J. Strohl.

A la Commission fédérale du Parc national: MM. von der Weid, de Fribourg, et le Prof. Dr F. Baumann, de Berne (en remplacement du Prof. P.-L. Mercanton).

A l'Institut für Hochgebirgsphysiologie und Tuberkulosenforschung à Davos: M. le Prof. P.-L. Mercanton.

MM. *Mercanton, Senn* et *F. de Quervain* signalent les services que rend l'Institut de Davos.

Ces propositions seront soumises à l'Assemblée générale.

Divers. Le Comité central renseigne les délégués au Sénat sur les objets suivants qui intéressent leurs Sociétés ou Commissions:

Crédits ouverts par l'« Aluminium-Fonds » en faveur des recherches électro-chimiques.

Pétition adressée aux Commissions douanières des Chambres fédérales contre le projet qui tend à élever les droits de douane sur les livres reliés.

Projet de l'Association suisse des constructeurs de machines, appuyé par l'Administration des Postes, pour uniformiser les formats des papiers et des publications.

Projet d'un laboratoire d'essais hydrauliques destiné à être annexé au Polytechnicum et auquel la S. H. S. N. a donné son appui moral.

La séance est levée à 14 heures.

Le président:
(signé) *Maurice Lugeon.*

Le secrétaire:
(signé) *Pierre-Th. Dufour.*